

## **PRIORISATION DU PROJET DE PRODUITS À VALEUR AJOUTÉE ET REPORT DU PROJET DE MINE ET CONCENTRATEUR**

*Laval, Québec, Canada, 9 avril 2020* – Les conditions actuelles des marchés amènent Mason Graphite Inc. (ci-après « Mason Graphite » ou « la Société ») à revoir la priorisation de ses projets. En ce sens, Mason Graphite annonce la mise en avant-plan du projet de deuxième transformation (graphite sphérique enrobé) et le report de son projet de première transformation (mine et concentrateur).

### **Priorisation du projet de produits à valeur ajoutée**

Considérant l'intérêt marqué des marchés pour les produits à valeur ajoutée de Mason Graphite (PVA ou produits de deuxième transformation), ce projet devient prioritaire pour la Société et la majorité des ressources y seront consacrées. L'étude technique et économique de haut niveau réalisée à l'interne et complétée en début d'année a d'ailleurs démontré qu'une usine PVA, pour la production de graphite sphérique enrobé pour les fabricants de batteries Li-ion, présente suffisamment de potentiel pour justifier des analyses plus poussées.


Dans cette voie, les essais de cyclage sur le graphite sphérique enrobé produit en 2019 à l'échelle pilote à partir du concentré de Lac Guéret se poursuivent dans trois laboratoires indépendants (dans les limites imposées par la crise liée à la COVID-19). Les résultats obtenus à ce jour en demi-piles boutons, en piles boutons complètes et en piles pochettes à simple couche démontrent que :

- La capacité spécifique est supérieure à 350 mAh/g;
- La rétention de capacité après 100 cycles est supérieure à 90 %;
- Les résultats en puissance (décharge accélérée) sont concluants;
- Les performances sont cohérentes et reproductibles entre les trois laboratoires.

En bref, ces performances électrochimiques sont de niveau équivalent aux références commerciales actuellement disponibles sur le marché. Des essais en piles pochettes multicouches seront aussi lancés dès que la situation le permettra.

### **Report de la première transformation**

La situation actuelle de surplus de graphite naturel sur les marchés mondiaux, combinée aux conditions très défavorables des marchés boursiers pour le financement de projets de ressources naturelles, conduit la Société à prendre la décision de reporter, jusqu'au moment qui sera jugé opportun, le développement de la mine et du concentrateur (projet de première transformation Lac Guéret). Comme conséquence directe de ce report, Mason Graphite se voit dans l'obligation de réduire son équipe d'ingénierie et construction attitrée à l'exécution du projet de première transformation.



Le gisement de graphite du Lac Guéret, de très haute qualité et l'un des plus riches connus du monde, est localisé dans une juridiction très favorable pour les projets miniers (le Québec); il demeure un des actifs clés de la Société. En conséquence, les permis, les relations avec les principales parties prenantes et les études techniques seront tenues à jour et en règle, en vue du retour à la normale des conditions des marchés.

### **Nomination d'un président et chef de la direction par intérim**

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2020, Paul Carmel, président du conseil d'administration de Mason Graphite, assume les fonctions de président et chef de la direction de Mason Graphite par intérim. Un comité de sélection a été formé parmi les administrateurs et celui-ci travaille activement à la recherche d'un président et chef de la direction permanent.

### **Consentement de la personne qualifiée**

Jean L'Heureux, Ing., M. Ing., Vice-président exécutif, Développement du procédé pour Mason Graphite, et une Personne qualifiée, tel que défini par l'IN 43-101 pour Mason Graphite, était responsable de la vérification des données présentées dans ce communiqué de presse et l'a lu et approuvé.

### **À propos de Mason Graphite**

Mason Graphite est une compagnie canadienne dédiée à la production et à la transformation de graphite naturel. Sa stratégie de croissance comprend le développement de produits à valeur ajoutée, notamment destinés aux technologies vertes, dont l'électrification des transports. Elle détient également 100 % des droits du gisement de graphite naturel du Lac Guéret, l'un des plus riches au monde. La Société est dirigée par une équipe expérimentée comptant plusieurs décennies d'expérience cumulée dans le graphite, notamment au niveau de la production, de la vente ainsi que de la recherche et du développement.

Pour plus d'information : [www.projetlacgueret.com](http://www.projetlacgueret.com).

-30-


### **Source :**

Ana Rodrigues, à [info@masongraphite.com](mailto:info@masongraphite.com) ou au +1 514 289 3580

Siège social : 3030, boulevard Le Carrefour, bureau 600, Laval, Québec, H7T 2P5

### **Énoncés de mise en garde**

*Ce communiqué de presse contient des « énoncés prospectifs » au sens de la législation canadienne en valeurs mobilières. Toute information contenue dans ce document qui n'est pas clairement de nature historique peut constituer un énoncé prospectif. En règle générale, ces énoncés prospectifs peuvent être identifiés par l'utilisation d'une terminologie prospective comme « planifie », « s'attend » ou « ne s'attend pas », « est prévu », « budget », « prévu », « estime », « prévisions », « a l'intention », « anticipe » ou « ne prévoit pas », « croit », ou des variantes de ces mots et expressions ou l'énoncé que certaines actions, certains événements ou résultats « peuvent », « pourraient », « seraient », « seront prises », « se produire » ou « être atteint ». L'information prospective est assujettie à des risques connus et inconnus, des incertitudes et autres facteurs qui pourraient rendre les résultats réels, le niveau d'activité, les performances ou les réalisations de la Compagnie sensiblement différents de ceux exprimés ou suggérés par de telles informations prospectives. Ces risques comprennent mais sans s'y limiter : (i) la volatilité du cours des actions; (ii) les marchés mondiaux et les conditions économiques générales; (iii) la possibilité de dépréciations et de perte de valeur; (iv) les risques associés à l'exploration, au*



développement et à l'exploitation de gisements miniers; (v) les risques associés à l'établissement de titres de propriété et des actifs miniers; (vi) les risques associés à la participation à des coentreprises; (vii) les fluctuations des prix des matières premières; (viii) les risques associés à des risques non assurables survenant en cours d'exploration, de développement et de production; (ix) la concurrence à laquelle fait face l'émetteur à l'égard de l'embauche du personnel expérimenté et de l'obtention du financement; (x) l'accès à une infrastructure adéquate pour soutenir les activités minières, de transformation, de développement et d'exploration; (xi) les risques associés à des changements à la réglementation de l'exploitation minière régissant l'émetteur; (xii) les risques associés aux diverses réglementations environnementales auxquelles l'émetteur est assujéti; (xiii) les risques liés aux retards réglementaires et d'obtention de permis; (xiv) les risques liés aux conflits d'intérêts potentiels; (xv) la dépendance envers le personnel clé; (xvi) les risques de liquidité; (xvii) le risque de dilution potentielle par l'émission d'actions ordinaires; (xviii) la Compagnie ne prévoit pas déclarer de dividendes à court terme; (xix) le risque de litiges et (xx) la gestion des risques. L'information prospective est fondée sur des hypothèses que la direction de l'entreprise croit être raisonnables au moment où elles sont faites, y compris mais sans s'y limiter, les activités d'exploration continues, aucun changement défavorable important dans les prix des métaux, les plans d'exploration et de développement procédant tel que prévu et la réalisation de leurs résultats attendus, l'obtention des approbations réglementaires requises, et les autres hypothèses et facteurs énoncés aux présents textes. Bien que la Compagnie ait tenté d'identifier les facteurs importants qui pourraient amener les résultats réels à différer sensiblement de ceux contenus dans les énoncés prospectifs, il peut y avoir d'autres facteurs qui fassent en sorte que les résultats ne soient pas ceux attendus, estimés ou prévus. Il ne peut y avoir aucune assurance que ces énoncés prospectifs se révéleront exacts, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux anticipés dans de tels énoncés prospectifs. Cet énoncé de mise en garde sur les informations de nature prospective a été fourni afin d'aider les investisseurs à comprendre les activités de la Compagnie, ses opérations et ses plans d'exploration et peut ne pas convenir à d'autres fins. Par conséquent, le lecteur ne devrait pas se fier indûment à l'information prospective. Les informations prospectives ne sont valables qu'à la date de ce communiqué de presse, et la Compagnie ne s'engage pas à mettre à jour ces informations prospectives, sauf conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables. La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (tel que ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.